



Aidez-moi à sortir de cet étau de mise sous tutelle

Par **Light**, le **29/10/2019** à **04:29**

Je serais mis sous tutelle le 30-10-19, j'ai contracté un prêt en ligne près du groupe:<https://www.groupecredit-finance.com/>

il s'agit d'un prêt de 20.000€ que je vais rembourser sous 168 mois, cependant ma mère en a été mise au courant et s'y est opposée d'où ma mise sous tutelle, comment puis-je en sortir?

Par **amajuris**, le **29/10/2019** à **14:06**

Bonjour,

le seul fait de contracter un crédit ne permet pas une mise sous tutelle.

il faut qu'une personne demande cette mise sous tutelle, qui est transmise à un juge.

il faut un certificat médical circonstancié donnant les motifs de cette demande.

salutations

Par **Eric 92**, le **29/10/2019** à **15:59**

Bonjour,

Vous dites que vous serez sous tutelle dès demain. Il y a t'il eu un jugement rendu avec certificat médical à l'appui ? Vous pouvez faire appel de la décision si le délai n'est pas écoulé depuis le rendu du jugement.

Cordialement.